Ongles de Rêves Institut / Amandine Martinez EI
16 rue Pierre et Georgette Zwiller
63800 Cournon d'Auvergne
Email: odr.formation@gmail.com
Tel: 06.64.45.85.27

Conditions Générales de Vente

Article 1 – Identité

L'organisme de formation Ongles de Rêves Institut / Amandine Martinez EI désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au .16 rue Pierre et Georgette Zwiller 63800 Cournon d'Auvergne. Email : odr.formation@gmail.com. Téléphone : 06 64 45 85 27. SIRET : 818 512 492

Article 2 – Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à toutes les ventes de produits d'onglerie, prestations de service en onglerie et formations proposées par Ongles de Rêves Institut, auprès de clients particuliers (B2C) et professionnels (B2B).
Toute commande implique l'acceptation sans réserve des présentes Conditions Générales de Vente.

Ongles de Rêves Institut / Amandine Martinez EI met en place et dispense des formations inter et intra entreprises, à Cournon d'Auvergne, et sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :
- client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de l'organisme de formation Ongles de Rêves Institut / Amandine Martinez EI
- stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- OPCO : les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

Article 3 – Produits, prestations et formations

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes. L'organisme de formation est exonéré de TVA.
Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à réception de la facture, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque. Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

Les caractéristiques essentielles des produits, prestations et formations sont décrites sur le site internet ou communiquées au client avant commande.
Les photographies et descriptifs n'ont pas de valeur contractuelle.

Article 4 – Devis et attestation

Ongles de Rêves Institut / Amandine Martinez EI
16 rue Pierre et Georgette Zwiller
63800 Cournon d'Auvergne
Email: odr.formation@gmail.com
Tel: 06.64.45.85.27

Pour chaque formation, l'organisme de formation Ongles de Rêves Institut / Amandine Martinez EI s'engage à fournir un devis au client sur demande. Ce dernier est tenu de retourner à l'organisme de formation un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné.
Une convention particulière sera établie entre l'organisme de formation Ongles de Rêves Institut / Amandine Martinez EI, l'OPCO ou le client.
À la demande du client, une attestation de présence ou de fin de formation, ainsi que des feuilles d'émargement peuvent lui être fournies.

Article 5 – Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes. L'organisme de formation est exonéré de TVA, article 261-4-4a du CGI.
TVA non applicable – article 293B du Code Général des Impôts pour toute autre prestation ou vente

Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à réception de la facture, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire, espèces ou par chèque. Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.
Ongles de Rêves Institut se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment. Le prix applicable est celui en vigueur au jour de la commande.

Pour les professionnels, toute facture non réglée à l'échéance entraînera des pénalités de retard calculées au taux légal en vigueur ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement.
Les pénalités de retard sont calculées sur la base du taux directeur de la BCE majoré de 10 points.

Article 6 – Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un OPCO, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où l'organisme de formation Ongles de Rêves Institut / Amandine Martinez EI ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

Article 7 – Droit de rétractation (clients particuliers uniquement)

Conformément aux articles L221-18 et suivants du Code de la consommation, le client particulier dispose d'un délai de 14 jours pour exercer son droit de rétractation.

Le droit de rétractation ne s'applique pas :
– aux produits cosmétiques ouverts ou descellés
– aux formations déjà commencées avec l'accord du client

Ongles de Rêves Institut / Amandine Martinez EI
16 rue Pierre et Georgette Zwiller
63800 Cournon d'Auvergne
Email: odr.formation@gmail.com
Tel: 06.64.45.85.27

– aux prestations de service entièrement exécutées

Article 8 – Modalités de retour et remboursement

Les produits retournés doivent être neufs, non utilisés, dans leur emballage d'origine.
Les frais de retour sont à la charge du client.
Le remboursement est effectué dans un délai de 14 jours suivant la réception du produit retourné, via le moyen de paiement initial.

Article 9 – Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

En application de l'article L6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires de la présente convention, que faute de réalisation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.
A compter de la date de signature du présent contrat, le bénéficiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter. Le délai de rétractation est porté à 14 jours (article L.121-16 du Code de la consommation) pour les contrats conclus « à distance » et les contrats conclus « hors établissement ». Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du bénéficiaire.
En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation ou l'abandon du stage par le bénéficiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, la présente convention est résiliée selon les modalités suivantes :
si le bénéficiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, la convention de formation professionnelle est résiliée.
Dans ce cas seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue à la présente convention.
L'acompte de la présente convention ne sera en aucun cas remboursé.
Le coût ne pourra faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO.

Article 10 – Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Article 11 – Responsabilité

Ongles de Rêves Institut ne saurait être tenu responsable d'un mauvais usage des produits, d'un non-respect des consignes de formation ou d'un défaut d'entretien après prestation.

Ongles de Rêves Institut / Amandine Martinez EI
16 rue Pierre et Georgette Zwiller
63800 Cournon d'Auvergne
Email: odr.formation@gmail.com
Tel: 06.64.45.85.27

Article 12 – Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les organismes de formation sont en outre titulaires des droits de propriété intellectuelle afférents aux supports de formation remis aux stagiaires et ces derniers ne peuvent en faire qu'un usage personnel, sans transmission à un tiers de quelque façon que ce soit. Tout usage à des fins commerciales ou professionnelles est strictement interdit.
Le stagiaire bénéficie d'un droit d'utilisation et de reproduction pour son usage propre du support de formation non exclusif, incessible, non transmissible. Il n'emporte aucune cession de droits de propriété intellectuelle et aucune autorisation pour le stagiaire d'utiliser les logos et marques de l'organisme de formation avec lequel il a contracté.
Le stagiaire s'engage à ne pas revendre, sous quelques formes que ce soit, la formation suivie. En cas de non-respect de la présente clause (article 12), il s'expose à des poursuites civiles et/ou pénales sur le fondement du code de la propriété intellectuelle, et à une pénalité forfaitaire de 20.000 euros sera due à Ongles de rêves Institut (sous astreinte de 1.000 euros par jour de retard à compter de la date de la mise en demeure).

Article 13 – Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à l'organisme de formation Ongles de Rêves Institut / Amandine Martinez EI sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.
L'organisme de formation Ongles de Rêves Institut / Amandine Martinez EI s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. Elle s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.
Le client peut exercer ses droits en adressant une demande par email à : odr.formation@gmail.com.

Article 14 – Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont soumises au droit français.
Pour les clients particuliers, les règles légales de compétence territoriale s'appliquent.
Pour les clients professionnels, tout litige sera soumis aux tribunaux compétents du ressort du siège social de Ongles de Rêves Institut / Amandine Martinez EI.

Dernière mise à jour des CGV : 16/06/2026